



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE REDON**

Séance du 5 juin 2026 - Délibération n° /

DÉCISIONS MUNICIPALES

COMPTE-RENDU

L'an deux mille vingt-six, le 5 juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Redon, dûment convoqué le 29 mai, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal Duchêne, Maire.

Nombre de membres du Conseil		Membres présents
En exercice	29	Monsieur Pascal Duchêne, Mesdames Karen Lanson, Géraldine Denigot et Anne-Cécile Hurtel, Messieurs Jean-Marie Pichon et Jacques Carpentier, Madame Maria Torlay, Monsieur Jean-Luc Guillaume, Madame Fabienne Verpillot, Messieurs Mickaël Jouan et Stéphane Lefebvre, Mesdames Adélaïde Montagut, Béatrice Chatelier et Bouchra Oubrouk, Monsieur Taner Basol, Mesdames Sabine Rullier de Baynast, Vildan Bilgic et Martine Évain, Monsieur Loïc L'Haridon, Mesdames Stéphanie Brault-Pitaud et Léa Terraube, Messieurs Gaëtan Hairault et Mathurin Lenoir, Madame Aurélie Lebreton.
Présents	24	
Votants	/	
Vote		Absents excusés ayant donné mandat de vote
Pour	/	Monsieur Benoit Quélard, pouvoir donné à Monsieur Jean-Marie Pichon. Monsieur Marc Droguet, pouvoir donné à Madame Karen Lanson. Monsieur Tahir Thiam, pouvoir donné à Monsieur Taner Basol. Madame Marion Paupette, pouvoir donné à Madame Géraldine Denigot. Monsieur Valentin Perré, pouvoir donné à Madame Sabine Rullier de Baynast.
Contre	/	Absent excusé n'ayant pas donné mandat de vote
Abstention	/	/
		Secrétaire de séance : Madame Fabienne Verpillot.

Rapport de Pascal Duchêne, Maire.

Liste des décisions municipales prises en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

OCCUPATION DE LOCAUX COMMUNAUX

Le Carré 9

- 9 avril 2026 : Signature d'une convention entre la Ville et le Lycée Marcel Callo, fixant les modalités de mise à disposition de la salle Le Carré 9, pour y organiser la "Soirée des Talents", le 12 mai 2026 (663,60 euros TTC).

Autres conventions signées avec :

- Le 9 avril 2026 : *Le Rotary Club de Redon, pour y organiser leurs 70 ans, le 30 mai 2026 (802,20 euros TTC).*
- Le 9 avril 2026 : *Le Collège Anne-Marie Boudaliez, pour y organiser une cérémonie, le 16 juin 2026 (avec répétitions les 7 mai et 15 juin 2026) (739,20 euros TTC).*
- Le 13 avril 2026 : *L'association De Bretagne en Corée, pour y organiser un festival culturel, les 9 et 10 mai 2026 (1 570,80 euros TTC).*
- Le 27 avril 2026 : *Monsieur Israel Yahkoutov, pour y organiser un mariage, le 20 juin 2026 (1 314,60 euros TTC).*
- Le 27 avril 2026 : *L'association La Voix des Sens, pour y organiser une résidence artistique, du 27 au 30 avril 2026 (gratuit).*
- Le 27 avril 2026 : *L'association Déplogue, pour y organiser un concert, le 28 juin 2026 (gratuit).*
- Le 28 avril 2026 : *La Ligue Ouest de la Fédération des Clubs de la Défense, pour y organiser un concert, le 29 mai 2026 (gratuit).*
- Le 28 avril 2026 : *La Bogue de Redon, pour y organiser les 60 ans de leur association, le 14 novembre 2026 (gratuit).*
- Le 4 mai 2026 : *Les Pompes Funèbres Provost, pour y organiser une cérémonie civile, le 13 mai 2026 (216 euros TTC).*
- Le 7 mai 2026 : *Pass'Port Mieux Etre, pour y organiser une journée d'études, le 18 juin 2026 (252 euros TTC).*
- Le 12 mai 2026 : *Le Groupement Culturel Breton des Pays de Vilaine, pour y organiser un concert, le 22 mai 2026 (gratuit).*
- Le 12 mai 2026 : *La Sous-Préfecture, pour y organiser une réunion, le 26 mai 2026 (gratuit).*

Salle des Jardins Saint-Conwoïon

- 29 avril 2026 : Signature d'une convention entre la Ville et Monsieur Paul Delamarche, Président du Collectif Activités Physiques et Cancer, fixant les modalités d'occupation de la salle des Jardins Saint-Conwoïon, pour y organiser une réunion, le 11 mai 2026 (gratuit).

Autres conventions signées avec :

- Le 5 mai 2026 : *Monsieur Jean-Claude Duchêne, pour y organiser un repas, le 17 mai 2026 (111 euros - salle + cuisine).*
- Le 11 mai 2026 : *Madame Françoise Le Floc'h, pour y organiser un anniversaire, du 23 au 25 mai 2026 (333 euros - salle + cuisine).*

Monastère des Calvairiennes

- **29 avril 2026** : Signature d'une convention entre la Ville et l'association Les Musicales, fixant les modalités de mise à disposition d'espaces du cloître des Calvairiennes, pour y organiser un rassemblement de bénévoles, le 9 mai 2026 (gratuit).

École Jacques Prévert

- **30 avril 2026** : Signature d'une convention entre la Ville et l'association PRISME, fixant les modalités d'occupation des salles, parties communes, sanitaires et la cour extérieure de l'école Jacques Prévert, pour y accueillir le dispositif "Parenthèse", du 19 mai au 30 juin 2026 (gratuit).

École Henri Matisse (Ronde)

- **5 mai 2026** : Signature d'une convention entre la Ville et l'association Tam-Tama, fixant les modalités d'utilisation de la Ronde de l'école Henri Matisse, pour y tenir des cours de danse, les 10 mai et 14 juin 2026 (6,30 euros de l'heure).

Gymnase Lucien Poulard

- **12 mai 2026** : Signature d'une convention entre la Ville et le Collège Saint-Remacle (Stamelot-Belgique), fixant les modalités d'utilisation du Gymnase Lucien Poulard, pour y pratiquer des activités sportives, la prise de repas et l'hébergement les 18 et 19 mai 2026 (gratuit).

Complexe Joseph Ricordel

- **13 mai 2026** : Signature d'une convention entre la Ville et l'ADAPEI 35, fixant les modalités d'utilisation du complexe sportif Joseph Ricordel, dans le cadre du Challenge René Aubry, le 19 mai 2026 (gratuit).

Stade municipal

- **13 mai 2026** : Signature d'une convention entre la Ville et l'Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre (UGSEL Bretagne), fixant les modalités d'utilisation de l'équipement d'athlétisme, les vestiaires et le local matériel du stade municipal, pour une rencontre sportive, le 21 mai 2026 (gratuit).

OCCUPATION DE LOCAUX NON COMMUNAUX

Parking du Lycée ISSAT

- **13 avril 2026** : Signature d'une convention entre le Lycée ISSAT et la Ville, fixant les modalités de mise à disposition du parking du lycée ISSAT pour accueillir les camping-cars à l'occasion du Tour de Bretagne le 25 avril 2026 (gratuit).

COMMANDE PUBLIQUE

Marchés de travaux

Construction de l'école élémentaire Charlie Chaplin - MP 2023-05

- **16 avril 2026** : Signature d'un avenant n° 2 avec la SARL LB ECO HABITAT pour le lot n° 4 "Terre allégée - adobe et enduits terre crue" relatif à une modification des prestations entraînant une diminution du montant du marché de - 2 875,31 euros HT.

Marché de maîtrise d'œuvre

Réalisation d'études environnementales sur la tranche 2 de la ZAC du Chatel-Haut Pâtis - MP 2023-08

- **13 mai 2026** : Signature du marché subséquent n° 2 "rédaction des dossiers d'autorisation réglementaire" de l'accord-cadre relatif à la maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'études environnementales sur la tranche 2 de la ZAC du Chatel-Haut Pâtis avec la SARL ECR Environnement Ouest (35520 La Chapelle des Fougeretz).

Ce marché subséquent est conclu pour un montant de 4 000 euros hors taxe pour une durée de douze mois.

PRESTATIONS DE SERVICE / PARTENARIATS

- **2 avril 2026** : Signature d'une convention entre la Ville et l'Office Territorial des Sports du Pays de Redon (OTS), pour la mise à disposition d'un éducateur sportif dans le cadre de "Révise ton sport" pour dispenser des séances d'activités physiques à l'école Anne Sylvestre du 30 avril au 2 juillet 2026 (30 euros la séance).

- **9 avril 2026** : Signature d'une convention de reconnaissance de propriété de la bannière Saint-Conwoïon entre la Ville, l'Association Diocésaine de Rennes et la Paroisse Saint-Conwoïon en Pays de Redon, pour sa restauration, sa conservation et son exposition au sein de l'Abbatiale Saint-Sauveur (gratuit).

- **14 avril 2026** : Signature d'une convention entre la Ville et l'association La MAPAR, ayant pour objet le prêt du costume de Belphégor dans le cadre d'une exposition éphémère sur les personnes connues liées à Redon, pour la période du 20 avril au 27 mai 2026 (gratuit).

- **15 avril 2026** : Signature d'une convention de livraison et de fourniture de repas entre la Ville et le FCAV, dans le cadre d'un stage de foot, du 22 au 24 avril 2026 (5 euros le repas enfant et 12 euros le repas adulte).

- **23 avril 2026** : Signature d'une convention de partenariat entre la Ville et l'association Mémoire des Résistant(e)s et Déporté(e)s des Pays de Redon et de Vilaine pour la pérennité du site mémoriel situé en gare de Redon et son usage public à partir de son inauguration le 26 avril 2026 jusqu'au 27 avril 2036.

- **27 avril 2026** : Signature d'un contrat entre la Ville et la Compagnie Mister Alambic fixant les modalités de cession du droit d'exploitation du spectacle "En Catimini", le 7 juin 2026 dont le montant est fixé à 1 550 euros TTC.

- **5 mai 2026** : Signature d'une convention entre la Ville et Monsieur Jacques Quinton, ayant pour objet le prêt de photographies dans le cadre de l'exposition "120 minutes à Redon - Le match dans les yeux", du 1^{er} au 30 juin 2026 sur la place Saint-Sauveur.

- **6 mai 2026** : Signature d'un avenant au contrat d'abonnement pour la location et l'entretien de la machine à affranchir jusqu'au 18 septembre 2027 pour un montant de 500 euros HT.

- **7 mai 2026** : Signature d'une convention entre la Ville et la société Bateau École Redon, pour la mise à disposition de l'automoteur "Le Pacifique", pour l'organisation de sessions de formation et d'examen du permis grande plaisance, pour une durée d'un an, à compter du 7 mai 2026 (100 euros par jour d'utilisation).

- **12 mai 2026** : Signature d'un contrat entre la Ville et la Compagnie des Voix fixant les modalités de cession du droit d'exploitation du spectacle "Chez MoNa", les 2 et 7 juin 2026 dont le montant est fixé à 1 320 euros TTC.